

**LETTRE DE L'AMPRO****N° 157 – FEVRIER 2022****1 - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022**

Le conseil d'administration vous invite à la **31ème assemblée générale** de votre Amicale qui aura lieu le **jeudi 31 mars 2022 à 9 h 15, salle Condé Espace à Condé-sur-Vire.**

**ATTENTION : LE PASS VACCINAL EST OBLIGATOIRE ET SERA CONTROLE A L'ENTREE DE LA SALLE**

Avec votre convocation, vous trouverez en annexe un bulletin d'inscription au repas et au transport par car que vous voudrez bien nous retourner impérativement avant le **15 mars 2022 (\*\*)**. Merci de bien vouloir joindre votre chèque qui sera déposé en banque le 30 mars.

**En cas d'impossibilité de participer, veuillez nous prévenir 48 heures à l'avance sinon nous serions dans l'obligation d'encaisser votre chèque.**

Après le repas, vers 15 h 30 l'humoriste «ELIAN RABINE» animera l'après midi.

*Pour votre confort, nous souhaitons vous placer dans la salle avec vos amis – N'oubliez pas de nous indiquer sur le bulletin d'inscription le nom de votre regroupement (si vous êtes seul(e) précisez-le)*

*(\*\*) Pour notre organisation, nous avons absolument besoin de connaître le nombre de participants au repas au plus tard le 15 mars (après cette date, nous pourrions être amenés à refuser votre inscription au repas).*

**2 - COTISATIONS 2022**

Pour ceux qui n'ont pas encore réglé leur cotisation 2022, il est rappelé que le règlement de celle-ci est obligatoire pour :

- continuer à recevoir la lettre de l'AMPRO
- adhérer à la mutuelle complémentaire maladie AMPRO/GROUPAMA
- assister à l'assemblée générale de l'AMPRO
- participer aux différentes activités de l'AMPRO (voyages, concours, sorties, spectacles ...)
- bénéficier des remises liées au timbre Générations Mouvement Aînés Ruraux ([www.generationsmouvement50.org](http://www.generationsmouvement50.org)), dont la remise de GROUPAMA sur les contrats automobile et habitation

*NB : Si vous réglez votre cotisation en nous adressant votre inscription à l'assemblée générale, merci d'établir deux chèques.*

**3 - COMMISSION MUTUELLE/ASSISTANCE**

Nous vous rappelons que :

Suite à une sortie d'hospitalisation ou à un décès vous pouvez bénéficier, si vous cotisez à notre mutuelle GROUPAMA , d'une aide ponctuelle assurée par « **GROUPAMA ASSISTANCE** ».

Chaque cas étant différent, c'est à vous ou à votre famille de contacter : **GROUPAMA ASSISTANCE – Tél. 01.45.16.66.73**

Attention – Cette aide de 2 heures par jour dans la limite de 20 heures au total, n'est accordée qu'une fois par an et par bénéficiaire.

**4 - COMMISSION SORTIES ET CONCOURS****CONCOURS de PECHE le jeudi 9 juin 2022, avec repas « rôtisserie » le midi**

Pêche : 5 €

Repas : 5 €

Concours de pêche à la truite à la pisciculture de Moon sur Elle (Route de Lison – Au carrefour de la Pomme d'Or, tourner à gauche et suivre l'itinéraire fléché)

Le concours se déroulera de 10 h à 12 h – Rendez-vous à 9 h 30

La pêche sera partagée entre les participants à la pesée (4 truites par personne)

L'après midi , les personnes qui le souhaitent pourront pêcher les truites survivantes (+ celles que l'on remettra). Ensuite le verre de l'amitié sera offert vers 17 h 30.

Quelques lignes sont disponibles sur place.

Nous souhaitons que les inscriptions nous parviennent avant le **27 mai 2022.**

## JOURNEE DETENTE A ST NAZAIRE LE MARDI 14 JUIN 2022

### Visite des Chantiers Navals et Visite des Ateliers d'AIRBUS

Prix 130 € par personne

#### Programme

Départ à 4 h 30 de Condé Sur Vire en direction de la Loire Atlantique

Arrêt petit-déjeuner inclus en cours de route.

- 10 h 00 – visite guidée des Chantiers Navals STX Europe (durée 2 h 00)

- 12 h 15 – déjeuner au restaurant à St Nazaire

- 14 h 00 – visite des ateliers d'AIRBUS (durée 2 h 00)

Arrêt dîner inclus en cafétéria en cours de route

Retour à Condé Sur Vire en fin de soirée.

Voir bulletin d'inscription en annexe à retourner avant le 4 mars 2022

CARTE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE OBLIGATOIRE

LE PASS VACCINAL EST OBLIGATOIRE

## 5 - COMMISSION VOYAGES

### VOYAGES 2022 :

Après notre virée sur la Côte d'Azur de février, nous prévoyons pour septembre une découverte du **Pays Basque**. Oui, cette année nous avons choisi de rester en France puisque Monsieur Covid est toujours un risque d'aléa administratif pour les voyages à l'étranger.

Pour ce voyage, nous avons privilégié le car plutôt que l'avion qui ne se justifie pas pour un voyage en France. Notre car est d'un haut niveau de confort, pas de souci.

Comme beaucoup de voyageurs vont privilégier les voyages en France, notre destination est assez demandée, aussi nous vous remercions de vous inscrire au plus vite pour bloquer dès maintenant cette prestation.

Ce voyage est ouvert aux adhérents AMPRO mais aussi, dès maintenant, aux non-adhérents, aussi n'hésitez pas à inviter vos amis.

Vous trouverez ci-dessous, le descriptif du voyage et le bulletin d'inscription en annexe, et de façon plus détaillée sur le site Ampro à la rubrique voyages

#### PAYS BASQUE

6 jours – 5 nuits / septembre 2022

*(dates à reconfirmer précisément)*

Condé → **ANGLET** Logement en village de vacances avec soirées animées

**La RHUNE** par le petit train à crémaillère

**BIARRITZ** et **SAINT-JEAN DE LUZ** : leurs ports sur l'océan

**BAYONNE, ARCANGUES, AINHOA** et leurs maisons typiques puis **DANCHARIA** à la frontière espagnole

**FONTARRABIA**, cité fortifiée et haut-lieu des tapas que nous dégusterons bien sûr

Découverte de la montagne de **JAIZQUIBEL** jusqu'à **SAN SEBASTIAN**

**ESPELETTE** et ses jolies maisons décorées de piments, **CAMBO** et son musée de la chocolaterie

**SAINT JEAN PIED DE PORT** et sa vieille ville pittoresque

Visite et dégustation dans une **ferme fabricant du fromage de brebis**

puis retour Anglet → Condé

*Prix : 990 €/personne*

## 6 - DECES

Nous avons appris avec peine le décès de :

- Yvette POTEY décédée le 6 avril 2021 (84 ans) - Condé
- Geneviève OZOUF décédée le 30 avril 2021 (88 ans) – Condé
- Eugène LETELLIER décédé le 25 août 2021 (74 ans) - Condé
- Denise AMEDEE décédée le 26 novembre 2021 (85 ans) – Condé
- Jeannick VARIN décédée le 28 novembre 2021 (74 ans) – Condé
- Yvonne LEPAS décédée le 4 décembre 2021 (97 ans) – Condé
- Renée IZIQUEL décédée le 27 décembre 2021 (87 ans) – Condé
- Gérard DUDOUIT décédé le 1er janvier 2022 (71 ans) – Condé
- Cécile LUCQ décédée 8 janvier 2022 (84 ans) – Condé
- Claude NORMAND décédé le 21 janvier 2022 (84 ans) - Condé

L'AMPRO renouvelle à leur famille ses très sincères et très vives condoléances.



**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**DE L'AMPRO U.L.N./C.L.E.**

Condé-sur-Vire, le 20 février 2022  
Madame, Monsieur; Chers Sociétaires,

Vous êtes invités à assister à la 31ème assemblée générale de l'AMPRO U.L.N./C.L.E. qui se tiendra :  
**le jeudi 31 mars 2022 à 9 h 15**  
Salle Condé Espace à CONDE sur VIRE

Ordre du jour :

- Rapport d'activité et rapport financier,
- Renouvellement du tiers sortant,
- Réponses aux questions écrites.

A l'issue de la réunion statutaire :

- Intervention de Mr ROBLIN Emeric représentant de « GROUPAMA »
- Intervention de la gendarmerie

Après le repas, vers 15 h 30, l'humoriste «ELIAN RABINE» animera l'après-midi

Comptant sur votre présence à cette journée de rencontre et d'information,

Veillez croire, Madame, Monsieur, Chers Sociétaires, à l'assurance de nos sentiments cordiaux et dévoués.  
La Présidente,

Marie Thérèse RENOULT

P.S. : Pour faciliter le déroulement de l'assemblée, nous demandons à chacun de respecter les horaires.

Merci de nous retourner, au plus tard le 15 mars 2022, le bulletin-réponse dûment complété et accompagné d'un chèque à l'ordre de AMPRO ULN/CLE..

Pour les personnes qui prennent le car, pensez à noter votre heure de départ

**QUESTION(S) EVENTUELLE(S)**

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**AMPRO ULN/CLE du 31 MARS 2022**

BULLETIN-REPOSE et CHEQUE à retourner pour le 15 mars au plus tard à :

**Bernadette LEFEVRE**  
**8, rue Saint Jean de Bréboeuf**  
**50890 CONDE-sur-VIRE**

Monsieur, Madame .....

Adresse .....

☎ : ..... Nombre de personnes : (.....)

assisteront à l'assemblée générale	OUI	NON
prendront part au repas	OUI	NON
viendront à Condé par leurs propres moyens	OUI	NON

prendront le car à : (Mettre une croix dans la case correspondante)

Ducey (Rond point Place d'Étain)	départ 7 h 45	<input type="checkbox"/>
Avranches (Jardin des plantes)	départ 8 h	<input type="checkbox"/>
La Colombe (Village le Bignon)	départ 8 h 25	<input type="checkbox"/>
Percy (Rond point central)	départ 8 h 30	<input type="checkbox"/>

Nous réglons par chèque, ci-joint, à l'ordre de l'AMPRO ULN/CLE :

.....repas à	27,50 €/personne =	.....	€
.....place(s) de car à	6,00€/personne =	.....	€
soit un total de	=	.....	€

**En cas d'impossibilité de participer, veuillez nous prévenir 48 heures à l'avance sinon nous serions dans l'obligation d'encaisser votre chèque.**

Pour votre confort, nous souhaitons vous placer dans la salle avec vos amis. Afin de vous donner satisfaction, indiquez-nous, ci-dessous, le nom de votre regroupement : .....

# VOYAGE AU PAYS BASQUE 2022

Septembre 2022 (date précise sera reconfirmée)

Prix: 990 €/personne \*

## BULLETIN D'INSCRIPTION ET REGLEMENTS à nous retourner pour le 20 mars 2022

Mr ..... Prénom .....

Mme .....Prénom .....

Adresse : .....  
.....

Téléphone :..... E-mail :..... Portable : .....

Inscrit : ..... personne(s)

Joindre les trois chèques ou l'imprimé de paiement par carte bancaire à l'ordre de **l'AMPRO** pour le 20 mars 2022.

→ 1er acompte : 400 €/personne, soit ..... € remis en banque le 31 mars 2022  
→ 2ème acompte : 400 €/personne, soit ..... € remis en banque le 31 mai 2022  
→ Solde : 190 €/personne, soit ..... € remis en banque le 1<sup>er</sup> aout 2022

\* En cas de demande de chambre individuelle :

Le surcoût pour un chambre individuelle est de 105 € soit un prix de voyage à 1095 € et les paiements échelonnés comme suit : 450 €, 450 €, et 195 € pour le solde.

Ce bulletin d'inscription, le paiement et la copie de votre carte d'identité sont à adresser à :

AMPRO	ou	Annie GAULARD	ou	Colette TROUVERIE
BP 3		17, route du Val		17, rue de la Hure de Loup
50890 CONDE SUR VIRE		Le Mesnil Raoult		50890 CONDE SUR VIRE
		50420 CONDE SUR VIRE		tel : 02 33 55 23 71
		Tel : 06 82 56 32 20		

A ..... le .....

**Vous prendrez le car à :**

SAINT-LO, place de la Dollée, près de l'ascenseur.....

CONDE sur VIRE, parking de la rue Saint-Jean, près du cimetière.....

TORIGNI SUR VIRE, place du Château.....

*Nota bene : le voyage sera assuré pour un minimum de 25 participants*